

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Stop aux incivilités

Recettes solidaires et popote de décisions PAGE G

Dispositif paiement de proximité PAGE 7



Au printemps, les oiseaux chantent, les arbres bourgeonnent, les fleurs colorent la nature, les animaux sont amoureux et le soleil illumine nos journées. La nature semble se réveiller petit à petit de son long sommeil d'hiver. Les rayons du soleil viennent apporter la lumière et la chaleur qui viennent chatouiller les arbres qui se mettent à bourgeonner et les fleurs commencent à sortir de terre.

Le printemps débute le 20 mars. Il se compose de deux mots: « prin » et « temps ». « Prin » signifie commencement, début. Ainsi, le printemps est le premier temps, c'est à dire la première saison de l'année!

Il y a très longtemps, pour dire printemps, on utilisait le mot Primevère. Primevère, c'est aussi le nom que l'on donne à la première fleur qui pousse au printemps.



Mairie de La Remaudière

22, rue Olivier de Clisson 44430 LA REMAUDIÈRE Tél. 02.40.33.72.30 www.laremaudiere.fr

Horaires d'ouverture

Mardi : 9h à 12h30 / 15h à 19h Mercredi & jeudi : 9h à 12h30 Vendredi : 9h à 12h30 / 14h à 17h

Numéro astreinte week end et jours fériés : 07 57 42 65 82



COMME CHEZ MAMAN

Vous pouvez dorénavant consulter les menus du weekend proposés par le traiteur de la commune « Comme Chez Maman » au niveau du distributeur à baguettes.



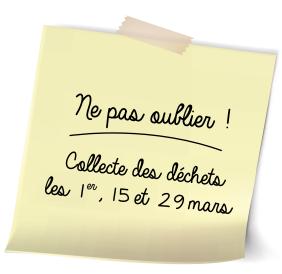


RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Les jeunes nés en mars 2005 doivent se présenter en mairie munis du livret de famille des parents (en cas d'absence du jeune, la démarche peut être faite par son représentant légal).

COMPTES RENDUS DES CONSEILS

Les comptes rendus de conseils sont consultables sur le site de la mairie « laremaudiere.fr »



Urbanisme : Demandes déposées en mairie

Permis de construire :

- M.CHIRON Guillaume 248, La Chapelle-aux-Moines Extension habitation
- M.CHIRON Guillaume 248, La Chapelle-aux-Moines Aménagement d'un terrain pour installation de 3 résidences démontables
- M.CHARREAU Anthony 7, rue des Primevères Extension habitation + abri voiture
- M.JANIN Florian 4, Allée de Burgogne 44190 GORGES Construction maison individuelle – Lotissement « La Croix-Bigeard »
- M.FLEURANCE Marcel Sainte-Catherine Aménagement d'un grenier en habitation Démolition partielle d'un bâti existant
- M.DARGOUGE William et Mme PASQUEREAU Elodie
 2, bis rue des Sports/Le Landreau Construction maison individuelle (lotissement « Croix-Bigeard »)

Déclaration préalable :

- M.Maurice RIALLAND 1, route de La Divatte Division foncière en vue de construire
- M.BADEA Constantin 2, rue de La Fontaine Isolation par l'extérieur



Distribution raticide

Une distribution de raticide au magasin ECLA est prévue pour les habitants aux permanences suivantes :

- Vendredis 12, 19 et 26 mars de 14h30 à 19h
- Samedis 13, 20 et 27 mars de 8h30 à 12h30

DEMANDE DE PARUTION

Vous avez jusqu'au 10 mars 2021 pour nous faire parvenir vos documents à paraître dans le bulletin de avril à : communication@laremaudiere.fr.





La bibliothèque recherche des bénéuoles

Dans des locaux tout neufs, la bibliothèque va réouvrir ses portes en avril.

Afin d'offrir des créneaux d'ouverture supplémentaires, elle est à la recherche de bénévoles pour venir en aide à ceux déjà en place.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous manifester par mail à sandrinehochet@orange.fr

Elle compte sur vous!





Un éclairage sur.... La commission Centre Communal d'Action Sociale

Dans toute commune, si petite soit-elle, on rencontre des personnes qui se trouvent, passagèrement ou plus durablement, en situation de fragilité: personnes et ménages pauvres, personnes âgées, personnes handicapées, parents isolés, jeunes en recherche d'emploi, etc... Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de la Remaudière est l'instrument privilégié dont la commune dispose pour venir en aide à toutes ces personnes.

La commission du CCAS est constituée de Anne CHOBLET (Maire et Présidente de droit), de membres élus qui sont Carine GUINEHUT (2ème adjointe), Emilie CHARBONNEAU (4ème adjointe), Anne-Marie SIMON et Marie-Madeleine LAURENT (conseillères municipales) et de membres nommés par le Maire qui sont Marcel FLEURANCE, Monique MARTIN, Danièle BOIZIAU, Marie-Aline MOREAU et Jean-Philippe GUITTON.

Cette commission travaille en partenariat avec plusieurs associations à caractère social Atout'âge, la Maison Départementale des Personnes Handicapées (M.D.P.H.), la Mission Locale, la Direction Générale Adjointe des Solidarités (D.G.A.S.), le Centre Médico-social du Loroux-Bottereau, l'épicerie solidaire Dépan'Epices, la Banque Humanitaire et bien d'autres... Elle examine les dossiers de demande d'aide sociale établis en fonction de la situation familiale, professionnelle et financière du demandeur.

Deux types d'aides existent :

- L'aide sociale légale destinée à soutenir les personnes en situation difficile dues à la maladie, la vieillesse ou le handicap. Les demandes d'Allocation personnalisée d'Autonomie, de téléassistance, d'aide-ménagère, la prise en charge des frais de séjour en maison de retraite et de placement des personnes handicapées font partie de cette catégorie d'aides.
- L'aide sociale facultative, mise en place par la mairie en complément de l'aide ci-dessus. La commission CCAS peut attribuer des prestations en espèces (remboursables ou non) et en nature telles que le secours d'urgence ou les bons carburant par l'intermédiaire d'associations.

Elle a aussi mis en place les Pass Culture Sport et Loisirs destinés à un jeune public et organise chaque année un repas des ainés de plus de 70 ans.









STOP AUX INCIVILITÉS

Malgré un rappel dans l'écho Remaudièrois d'octobre dernier, des bacs à ordures ménagères et des sacs jaunes encombrent toujours nos trottoirs en dehors des créneaux de passages.

Pour rappel, la collecte des déchets ménagers se déroule sur la commune le lundi des semaines impaires.

Merci donc de sortir vos bacs et vos sacs de tri la veille au soir du passage du camion et de les conserver chez vous jusqu'au prochain passage.

DÉJECTIONS CANINES SUR LA VOIE PUBLIQUE

Des déjections canines non ramassées sur la voie publique et notamment au niveau de la coulée verte, sentier emprunté quotidiennement par les enfants, ont été à nouveau constatées.

Il est donc important de rappeler aux propriétaires de chiens qu'il leur est obligatoire de ramasser les déjections de leurs compagnons. La mairie leur a mis à disposition des distributeurs de sacs.

Pour le respect de nos enfants, de nos voisins et de tous les habitants de la commune, soyez citoyens et ramassez vos crottes de chiens!

LES DÉCHETS VERTS DES PARTICULIERS

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits « verts » produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. Il est donc INTERDIT de brûler dans son jardin :

- L'herbe issue de la tonte.
- Les feuilles mortes,
- Les résidus de taille de haies et d'arbustes,
- Les résidus de débroussaillage,
- Les épluchures.

Tous ces déchets peuvent soit être transformés en compost individuel, soit être déposés en déchetterie au CAD des communes de Vallet ou du Loroux-Bottereau.

Recettes solidaires et popote de décisions

Depuis 2012, l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire, la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt et la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale des Pays de la Loire, soutiennent le développement d'un programme d'accompagnement des structures d'aide alimentaire.

Ce programme porte sur plusieurs thématiques : sécurité alimentaire, hygiène, santé, accueil et accompagnement. Diverses actions ont été mises en œuvre :

- rédaction d'une charte,
- colloque, journées d'échange de pratique,
- formation des ambassadeurs,
- création d'outils ...

2 outils ont été conçus, par l'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé des Pays de la Loire et le réseau des CFA/CFPPA, en collaboration avec des représentants volontaires des réseaux de distribution alimentaire de la région des Pays de la Loire.



RECETTES SOLIDAIRES

"Les recettes sont écrites selon une trame commune construite à l'occasion de groupes de travail avec des représentants des associations d'aide alimentaire."





Faire cuisiner les produits distribués, oui... mais comment faire?

Trouver des recettes pour

- Avoir des idées, de l'inspiration
- Faciliter la consommation des produits de la distribution
- Lutter contre le gaspillage
- Favoriser la variété alimentaire

Proposer des recettes pour

Faire découvrir

vos créations

Valoriser culinaires Echanger



www.recettes-solidaires.com

Ces deux outils sont utilisables sur ordinateur et sur tablette!

Merci et bravo

aux bénévoles et salariés de la Croix Rouge Française, du Secours Populaire Français, de la Halte du Cœur, la Banque Alimentaire 44 et de l'ANDES d'avoir participé aux groupes de travail pour la création de ces outils.

Ces sites évolueront encore grâce à vous.

Accueillir, accompagner, respecter les règles de sécurité alimentaire et d'hygiène... pas si simple!

Jouer seul quelques minutes

Se sensibiliser en groupe

pour se questionner sur la posture adéquate à adopter selon les diverses situations rencontrées dans l'aide alimentaire sans porter de jugement!



www.popote-des-decisions.com













Dispositif paiement de proximité

RÉGLEZ VOTRE FACTURE AUPRÈS DE VOTRE BURALISTE

Suite à la mise en place du dispositif de paiement de proximité par la Direction Générale des Finances Publiques, il est désormais possible de régler en espèces les factures émises par votre commune, établissements de santé, les amendes et les impôts en phase amiable de moins de 300€ chez les buralistes partenaires agréés qui ont rejoint le dispositif.

Vérifiez que votre avis de paiement comporte un QR code et la mention « payable auprès d'un buraliste », puis rendez-vous chez votre buraliste avec votre facture, scannez et payez en toute sécurité.



5 buralistes sur notre territoire proposent ce service :

- Le Louisiane, 20 place de l'église DIVATTE SUR LOIRE
- Le Bacchus, 23 place Charles de Gaulle VALLET
- Tabac de l'Europe, 15 place de l'Europe SAINT JULIEN DE CONCELLES
- Tabac Presse, 30 rue de Bretagne SAINT JULIEN DE CONCELLES
- Le Central, 11 place St Jean LE LOROUX BOTTEREAU

Retrouvez toutes les explications sur le site impots.gouv.fr



Ma prime rénou'

Depuis le 1^{er} janvier 2020, l'Etat propose une aide financière pour réaliser des travaux de rénovation énergétique à moindre coût. Cette aide s'étend depuis le 1^{er} janvier 2021 à tous les propriétaires occupants.

Retrouvez toutes les informations sur les aides existantes, la prime rénovation et les accompagnements proposés sur www.maprimerenov.gouv.fr

OFFRES D'EMPLOIS

MONTEUR DE PALETTES H/F

Montage manuel, robotique ou numérique



EN CDI

Poste à pourvoir à partir de MARS 2021. Formation en interne 39h par semaine, SMIC.

PROFIL:

Motivé, Autonome, Persévérant, Volontaire.

SAVOIR-FAIRE:

Aptitude à mettre en œuvre la réalisation technique d'une production. Notion de polyvalence.

> Envoyez candidature (CV et lettre de motivation) à : sarllecoindre@wanadoo.fr

CHEF D'ATELIER



Entreprise de près de 60 ans, spécialisée dans la fabrication de palettes hors standards et hors normes, de chevalets, box et Rolls en bois. Nous souhaitons recruter un Chef d'Atelier qui aura comme mission de piloter l'atelier de production composé de 3 à 5 collaborateurs. Véritablement orienté Amélioration continue et performance, il assurera la production dans les conditions de sécurité, qualité, délais, rendement et coûts.

• MISSIONS:

- Vous êtes le responsable de la sécurité de l'atelier et participez à la rédaction du Document Unique.
- Vous êtes le garant de la qualité de la production ;
- Vous gérez le planning de production et répartissez la charge de travail des opérateurs dans une démarche d'optimisation.
- Vous managez l'équipe. Vous écoutez et transmettez les informations remontées dans l'atelier. Vous définissez les consignes et contrôlez leur application.

PROFIL:

- Vous avez une solide expérience dans la productique du bois, une expérience de management d'équipe dans un atelier de production serait un plus.
- Organisé, rigoureux, à l'écoute de vos collaborateurs, vous savez vous adapter et faire preuve d'initiative pour diriger une équipe de production. Vous êtes reconnu pour vos capacités à communiquer et à travailler en transverse avec les différents services de l'entreprise.
- Vous maîtrisez les outils informatiques.
- SALAIRE: 2000€/MOIS PRISE DE POSTE: fin mars/ début Avril 2021

Envoyez candidature (CV et lettre de motivation) à : sarllecoindre@wanadoo.fr

TRAUAIL D'APPOINT & SAISONNIER

DU 20 AU 28 AVRIL 2021

SARL MARCHAIS

- Conditionnement de Pots de Muguet
- Composition Florale et Bouquetterie

Travail à l'abri - Poste en 2 x 8 - Taux horaire : SMIC + 10% CP Impératif + 18 ans

Merci d'adresser votre CV, votre RIB ainsi que les photocopies de vos Carte d'Identité et Carte Vitale à :

SARL MARCHAIS - 63 Route Clémence Lefeuvre - La Chebuette 44450 SAINT IULIEN DE CONCELLES

Permanence les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30

Contact: 06 07 82 13 48 ou recrutement.marchais@gmail.com



LA UIE INTERCOMMUNALE

SAISONNIERS POUR LA CUEILLETTE DU MUGUET

AU COURS DE LA 2^{èME} QUINZAINE DU MOIS D'AVRIL 2021



Nos cultures avec passion!

SITES:

Mauves-sur-Loire Le Loroux-Bottereau.

 JOURNÉES D'INSCRIPTION : A partir du 1er mars 2021 et jusqu'au 10/04/21:

Tous les jours sauf le Mercredi et Vendredi matin : 9h00-12h30 / 14h00 -18h30

Le samedi matin : 9h - 12h30 Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire

■ DOCUMENTS À PRÉSENTER :

Pièce d'identité, Carte Vitale, CV, certificat de séjour ou autorisation de travail pour les étrangers (ou extrait d'acte de naissance pour les ressortissants UE) ainsi qu'un RIB.

Adresse: 120, Route de Beau Soleil, 44470 Mauves sur Loire. Par Téléphone au 02 40 25 51 28 ou Mail: contact@placier-muguet.com Uniquement pour renseignement complémentaire à partir du 01/03/2021

Centre Socioculturel Loire Diuatte

L'ACCUEIL TELEPHONIQUE DU CSC LOIRE-DIVATTE PENDANT LES VACANCES D'HIVER

Il est fermé durant la première semaine de mars (du 1er au 5). Il reprendra au 02 40 36 87 76 à partir du 9 mars aux horaires suivants :

- Le mardi au jeudi, de 14h à 18h
- Les mercredi et jeudi, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h
- Le vendredi, de 9h30 à 12h30

Pour suivre l'actualité du centre, n'hésitez pas à visiter notre site www.csc-loiredivatte.asso.fr ou à nous suivre sur Facebook



DIMANCHE ENTRE PARENT'AISE SUR LE THÈME DU BIEN-ÊTRE

Le dimanche 28 mars, au CSC Loire-Divatte (2 route Félix Praud – St Julien de Concelles) Des ateliers parents-enfants (de 1 mois à 15 ans – chacun son atelier) et aussi un temps de pause pour les parents (garde d'enfants possible sur place).

Les ateliers :

■ Massage bébé : 9h30 ou 11h (jusqu'à 1 an)

Relaxation: 11h ou 16h (parents)

■ Massage parent-enfant: 14h ou 15h45 (6/9 ans)

■ Fabrication de gommage et auto massage : 16h (11/15 ans)

Gratuit sur inscription au 02 40 36 87 76

Conditions sanitaires respectées (mesures d'hygiène, distanciation).

Pour suivre l'actualité du centre, n'hésitez pas à visiter notre site www.csc-loiredivatte.asso.fr ou à nous suivre sur Facebook



SOUTIEN INFORMATIQUE À DOMICILE GRATUIT

Dans cette période de confinements répétés, l'internet pour communiquer n'a jamais été aussi précieux. Pour autant, la maîtrise de ces outils ne s'avère pas toujours simple et intuitive. Pour vous aider, les bénévoles du CSC vous proposent de

se déplacer chez vous et de vous accompagner dans l'utilisation de quelques outils sur ordinateur, tablette, téléphone (Skype, Zoom, Hangouts Meet, comment utiliser le « click and collect »...). N'hésitez pas à nous solliciter en précisant la nature de votre demande, toutes les demandes seront étudiées. Un animateur reprendra contact avec vous pour échanger sur votre demande et convenir d'un rendez-vous. Le jour du rendez-vous, vous devrez respecter les consignes sanitaires en vigueur.

Contact : 02 40 36 87 76 (n'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur) ou culture@csc-loiredivatte.asso.fr Pour plus d'informations www.csc-loiredivatte.asso.fr





la lettre d'infos mensuelle de la Communauté de communes Sèvre & Loire

PISCINE DIVAQUATIC

LE BUZZ POUR DIVAQUATIC

ONDES POSITIVES, JOIE DE VIVRE & AFFLUENCE, ONT ÉTÉ LES MAÎTRES MOTS DE LA SEMAINE DE RÉOUVERTURE

1ER FÉVRIER, LA RÉOUVERTURE DU BASSIN EXTÉRIEUR DE LA PISCINE DIVAQUATIC, SITUÉ AU LOROUX-BOTTEREAU, RENCONTRE UN ÉNORME SUCCÈS! POURQUOI?

Mi-janvier, alors que l'ambiance était plutôt morose dans le contexte que nous traversons, temps gris et rumeur de reconfinement sous-jacents... La Communauté de communes Sèvre & Loire s'était lancée un pari un peu fou de réouvrir le bassin extérieur, en plein hiver! Habituellement ouvert en avril, le bassin aquatique offre une belle opportunité de faire des longueurs sur 25 mètres, dans une eau chauffée à 28° - de quoi attirer des nageurs avertis et les sportifs en manque d'activités physiques...



Chiffres clés

- 800 nageurs pour la première semaine d'ouverture
- Une cinquantaine de piscines sont ouvertes actuellement en France sur 4000, dans le contexte sanitaire actuel
- 60 % des nageurs sont venus de Nantes, Rezé, Carquefou, Clisson, Cholet, Cordemais, St-Nazaire. Des usagers qui reviendront plus tard
- 40 % des nageurs viennent de la CCSL
- 75 % ont connu la réouverture grâce à la diffusion du reportage sur France Inter
- 25 % par les Réseaux sociaux, le Facebook de la piscine et de la communauté de communes et la presse locale et le site piscine de la CCSL
- Avant la réouverture du 4 novembre 2020 au 16 janvier 2021 : Divaquatic a accueilli les scolaires, 13 classes du primaire, soit 325 primaires accueillis & 4 collèges accueillis

800 nageurs enchantés en une semaine!

UN SUCCÈS AU-DELÀ DE NOS ESPÉRANCES!

L'objectif fixé était d'atteindre environ 500 nageurs par semaine. Grâce au buzz dans la presse et sur les réseaux sociaux, 800 nageurs sont venus profiter du bassin en une semaine, pari gagné et petite fierté pour les

équipes.

Les remerciements de bonheur ont afflué durant la semaine d'ouverture. "C'est grâce aux élus et aux équipes qui ont accepté de réouvrir malgré les contraintes", se targuaient de gratitude les nageurs.

POURQUOI UNE TELLE MÉDIATISATION ?

En moins d'une semaine, la presse s'est emparée du petit rayon de soleil qui a illuminé les cœurs, ces derniers jours : l'accès au bassin aquatique de la piscine Sèvre & Loire.

La presse avait bien compris qu'un phénomène était en train de se passer, dans le contexte sanitaire actuel - arrêt d'activités physiques, depuis plusieurs mois, coupure de liens sociaux... C'est sûr, l'information intéresserait bon nombre de sportifs qu'ils soient dans un rayon proche ou éloignés... De Carquefou à Nantes, ou bien de Cholet... 60 % des nageurs résident hors territoire, 40 % de nos 11 communes du territoire. Comment les nageurs ont-ils eu l'information qui datait seulement du 29 janvier ? Prioritairement, grâce à France Inter et à la multiplicité des médias France Bleu Loire-Océan, l'Hebdo Sèvre & Maine, Ouest France, Télé-Nantes, par la communication de la piscine, de la CCSL et aussi par le bouche à oreille entre associations sportives... La piscine a fait des vagues et a inondé de bonheur les pratiquants de natation.

Retrouvez-ici les liens pour [re]voir les reportages.

HORAIRES D'OUVERTURE - VACANCES SCOLAIRES

- du Lundi au vendredi: 11h 17h
- le samedi et dimanche: 8h30 12h30

Le bassin intérieur fermé | Pas de cours en intérieur.

ACCUEIL DU PUBLIC PRIORITAIRE SUR LE BASSIN INTÉRIEUR

lundi et jeudi : de 12h à 14h

piscine.cc-sevreloire.fr



ENFANCE & PARENTALITÉ

MAISON DES ADOLESCENTS

SOUTIEN DES PARENTS ET ADOS

UN ACTEUR DISPONIBLE SUR LE TERRITOIRE POUR SOUTENIR LES ADOS ET LEURS PARENTS EN RECHERCHENT DE SOLUTIONS OU D'ACCOMPAGNEMENT



Ado, vous vous posez des questions ? Vous souhaitez échanger sur vos problèmes, trouver un espace anonyme, gratuit et confidentiel ? Votre jeune se sent isolé en raison du contexte sanitaire que nous vivons... Parents d'ados, vous rencontrez des difficultés pour communiquer avec votre enfant ?

La Maison des Adolescents ou MDA accueille et renseigne parents et adolescents de 11 à 21 ans de la Communauté de communes Sèvre & Loire. Cet espace confidentiel, anonyme et gratuit permet à votre adolescent d'y venir seul ou accompagné d'un parent ou d'un copain.

Située à Aigrefeuille-sur-Maine, la MDA propose aussi des rendez-vous au Loroux-Bottereau, les vendredis après-midi à l'Espace Départemental des Solidarités (anciennement le Centre Médico-Social). Contactez le 02 28 21 44 40 pour fixer un RDV ou venez directement à la MDA à Aigrefeuille-sur-Maine.

Renseignements: MDA / 02 28 21 44 40 / www.mda44.fr

enfance.cc-sevreloire.fr

BRÈVES

RÉNO ÉNERGETIQUE

DES AIDES POUR AMÉLIORER L'HABITAT : LE FACTEUR VA PEUT-ÊTRE FRAPPER À VOTRE PORTE

La Communauté de communes Sèvre & Loire, La Poste et SOLIHA se sont associées pour vous aider à améliorer votre habitat. Si vous êtes propriétaire d'une maison individuelle, ciblé par le programme DEPAR, vous allez recevoir la visite d'un facteur pour vous faire connaître le dispositif d'accompagnement et vérifier les conditions d'éligibilité de votre foyer. Notre partenaire Soliha poursuivra l'accompagnement des ménages si besoin, dans le cadre d'un projet de rénovation. Solhia: 02 40 44 99 44

En savoir plus sur urbanisme.cc-sevreloire.fr

INSTITUTION

RETOUR SUR... LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 JANVIER 2021

ZAC DU PLESSIS ET NOUVEAU PROJET

La CC Sèvre & Loire met fin à la collaboration avec Goodman pour favoriser l'implantation d'entreprises plus locales dans la Zone d'Activités du Plessis. Celle-ci va poursuivre son développement de manière plus raisonnée, en prenant en compte les valeurs auxquelles les élus sont attachés "davantage tournées vers l'environnement, le bienêtre local et l'écosystème local qui sont nos enjeux d'aujourd'hui!"

LE MARCHÉ DE TRAVAUX DE LA PISCINE DIVAQUATIC EST RELANCÉ MI-FÉVRIER

Les entreprises intéressées (VRD, Menuiseries, charpente, plomberie, peinture, carrelage...) peuvent répondre à l'appel d'offres dans la rubrique Collaborer / Travaillons ensemble du site institutionnel ou en cliquant ici "Nos marchés publics en cours"

- 16 avril 2021 : date limite de réponse
- septembre 2021 : démarrage des travaux
- 17 mois : durée des travaux
- septembre 2021 à fin décembre 2021 : pas de fermeture au public. Les travaux n'auront pas d'impact sur le fonctionnement de la piscine.
- janvier 2022 à janvier 2023 : fermeture de l'équipement, pour travaux, pendant près d'un an

En incluant tous les travaux, bassin nordique compris, le montant global de l'opération s'élève à 3,8 millions d'euros. S'y ajoutent les frais liés aux études, à la maîtrise d'ouvrage et aux autres honoraires pour un montant total de 4,48 millions d'euros. Une demande de subventions par la CCSL a été réalisée, auprès des fonds européens de 50 000 €, de la Région, 436 000 € et une Dotation d'équipement des territoires ruraux 2021, de 630 000 €.

Pour en savoir + : https://interco.cc-sevreloire.fr/ collaborer/travaillons-ensemble-marche-achat-public/



Le programme sur <u>lentrainante.cc-sevreloire.fr</u>

Regard sur nos uillages

LA HAUTE-GAGNERIE, LA COLINERIE 1ÈRE PARTIE

Une gagnerie est un espace cultivé sans haie dans un pays de bocage. A la Remaudière, la Haute et la Basse Gagnerie sont proches du bourg et on peut en déduire qu'il s'agissait des jardins cultivés par les habitants du bourg mais également par des bordiers propriétaires de petites fermes.

La Colinerie du préfixe Colin est le diminutif de Nicolas, prénom de baptême chrétien issu du grec. Il s'agissait d'une borderie à 200 m du bourg initialement inclue dans le fief de l'Aujardière.

Durant le XXème siècle, ces villages de la Haute-Gagnerie et de la Colinerie se sont démarqués des autres par la profession de deux de leurs habitants Pierre Bouyer et Léon Foulonneau tous les deux cercliers, tonneliers et bouilleur de crus ainsi que par l'originalité de notre Maître d'école ce grand amoureux de la langue française ...

Pierre Bouyer était né à la Basse-Gagnerie le 17 mars 1869, fils de Jacques Bouyer et de Marie Cussonneau, laboureurs. Il se maria, avec Joséphine Bigeard dit maman Bouyer, le 7 sept 1902 dont les parents étaient laboureurs à la Chapelle-aux-Moines. De cette union est née une fille Denise qui se maria tardivement avec notre maître d'école, et décéda peu d'années après. Pierre exerça ces professions de 1902 jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale. Il est décédé en 1951.

Son successeur fût Léon Foulonneau, né à la Remaudière le 19 mars 1915, fils de Julien Foulonneau et de Joséphine Suteau cultivateurs à la Borderie. Marié à Marie Lebrin née à La Croix Bigeard, ils eurent 11 enfants.

Léonétait cultivateur domestique chez ses parents. Après une formation à St Christophe-la-Couperie auprès de la famille Gouraud, aïeux des dirigeants de la distillerie Baron, il prit en 1945



la suite de Pierre Bouyer, d'abord au village de la Haute-Gagnerie dont l'accès à l'alambic se trouvait entre les n°36 et 38 Olivier de Clisson. ensuite au village de la Colinerie (très proche), rue actuelle du Bouilleur de cru. Il habitait avec sa famille dans les maisons basses, parallèles à cette rue, et ensuite dans la maison à 2 niveaux dont la construction remonte à 1965 (voir photo). Il remplaça son alambic vieillissant, fonctionnant au bois, en 1974 pour acheter un nouveau modèle plus performant au fioul. Il arrêta son activité en 1985 pour laisser la place à un de ses fils Martial né en 1957 qui lui succéda d'abord à la Colinerie, ensuite au Pré-Bourneau, à l'emplacement de « l'Atelier du Crocodile » jusqu'en 1994. Léon était très sollicité également dans les communes environnantes, reconnu pour ses compétences variées et son sens du relationnel. Il termina son activité dans la profession en 1985 après l'avoir exercée pendant 40 ans. Il est décédé en 2007.

Le Cerclier: Pierre, puis Léon plus récemment procédaient à la coupe de pousses de châtaignier, c'est en effet avec ce bois souple que l'on faisait les cercles de barriques dans la région, d'autres essences étaient également utilisées comme le coudrier (noisetier sauvage). Cette coupe se faisait l'hiver durant le décours (décroissance) de la lune

afin de limiter l'attaque des vers à bois . Les perches étaient réalisées avec des pousses de châtaignier de 6 à 8 ans et taillées en 2 à 4 mètres de long suivant la grandeur du tonneau à habiller. Elles étaient fendues in situ en deux ou en quatre, suivant la grosseur de la perche, avec une serpette, en parties égales sur toute la longueur avec une dextérité qui n'appartenait qu'à ces artisans. Rentrés à l'atelier, munis d'un tablier de cuir de protection, nos cercliers les façonnaient à la plane assis sur le chevalet (banc d'âne) qui maintenait les perches bien stables de façon à les aplanir régulièrement, sauf la 2ème extrémité qui était effilée pour assurer le recouvrement du cercle. Une fois aplanies, elles devaient prendre forme en les forçant contre une cheville ; Elles prenaient la circonférence voulue. Ensuite elles rentraient et s'empilaient les unes contre les autres dans la « forme » ou « parque », appareil de bois spécialement conçu à cet effet. Une fois 24 placées, la botte était terminée, il ne restait plus qu'à la ficeler avec de l'osier et la stocker à l'atelier. Avant utilisation, soit pour la réalisation de tonneaux neufs, soit pour la réparation de fûts anciens avant les vendanges, on les mettait au fur et à mesure des besoins à tremper dans une mare pour les assouplir.

J.P. descendant de Bordier

